

■ **Fondation de prévoyance en faveur des Architectes associés Fribourg et leur personnel, en liquidation**, à Fribourg, CH-217-0170136-4, protéger les architectes associés et leur personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, etc. (FOSC du 08.04.2004, p. 6). La liquidation étant terminée, cette fondation est radiée.
Journal no 34 du 08.01.2008
(04287300 / CH-217.0.170.136-4)